



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 JUILLET 2022

CONVOCACTION

Date :
20/06/2022
Envoi le :
27/06/2022
Publication le :
27/06/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 05 juillet à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 25
Absents : 04
Pouvoirs : 04
Votants : 29

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Martine BOURDIN, Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,
Messieurs Alain SELLIER, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

Conseillers municipaux :

Mesdames Christine MENORET, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Nathalie GIRAULT MORESVE, Hélène ODENT, Renata VENCES, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,
Messieurs Daniel PERRICHOT, Jean-Marc CHATEAU, Pascal ARRAGAIN, Olivier DOUSSET, Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX, Mikaël TOST, Eric GUILMET.

Absents excusés :

Madame Danielle PLOQUIN,
Messieurs Eric VERHILLE, Xavier BINET, Pascal NOYAU.

Absents :

Madame /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Eric VERHILLE avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Madame Danielle PLOQUIN avait donné pouvoir à Madame Christine MENORET.

Monsieur Xavier BINET avait donné pouvoir à Monsieur Michel HIRTZ.

Monsieur Pascal NOYAU avait donné pouvoir à Monsieur Mikaël TOST.

Secrétaire de séance :

Madame Martine BOURDIN.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 037-213701394-20220705-DEL_05072022_05-DE



DEL N°05-07-2022/05 RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS LOUPS ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'avec l'arrivée d'une nouvelle responsable de la Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups » mais aussi de l'évolution de certaines règles, il est apparu nécessaire de retravailler entièrement le règlement de la structure qui désormais s'intitule « Règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Les P'tits Loups » et non plus règlement intérieur.

Ce document a été présenté lors de la Commission Enfance et Jeunesse du 7 juin dernier qui a émis un avis favorable.

Il convient de préciser que ce règlement a également été présenté à la Caisse d'Allocation Familiale et au service départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), deux partenaires incontournables.

Après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil « Les P'tits Loups » annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Martine BOURDIN
Première Adjointe au Maire

Délibération rendue exécutoire :
Par sa transmission en Préfecture le : 12/07/2022
Et sa publication le site internet de la commune le : 12/07/2022
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 12/07/2022
Reçu en préfecture le 12/07/2022
Affiché le 
ID : 037-213701394-20220705-DEL_05072022_05-DE